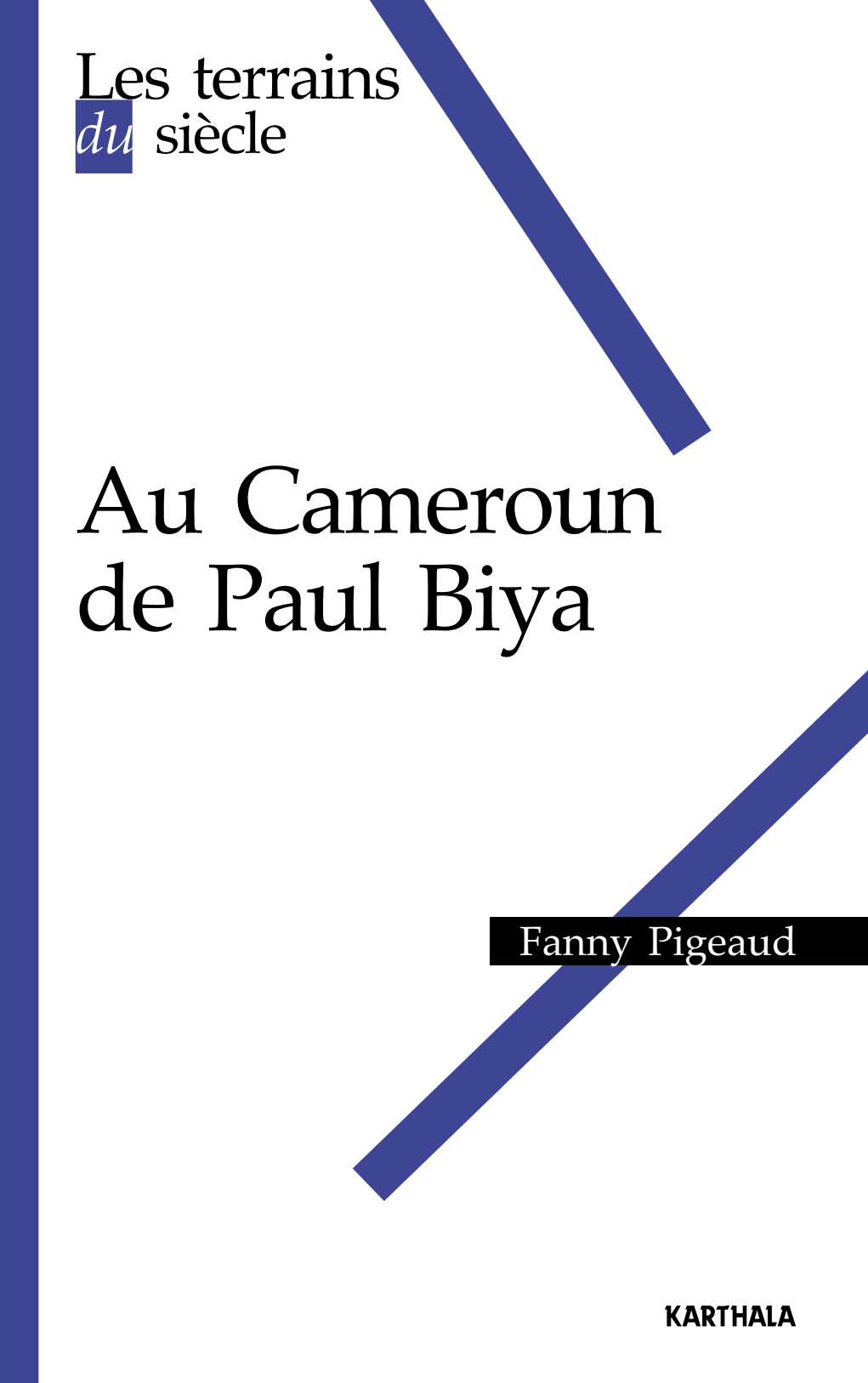




Les terrains
du siècle

Au Cameroun de Paul Biya

Fanny Pigeaud

KARTHALA

Terrains du siècle

La collection propose une description intelligente des transformations des sociétés du monde au ^{xxi}^e siècle, dans toutes leurs incarnations, leurs réalités et leur complexité.

Créée en 2007, dirigée depuis 2013 par Stéphane Devaux, elle a pour vocation de rendre accessible sous une forme concise et concrète, des travaux de sciences sociales ou des enquêtes d'investigation issus d'un véritable travail de terrain. Les textes se situent à la croisée des chemins entre recherches de long terme et questions d'actualité, travaux d'experts et accessibilité au plus grand nombre participant ainsi une compréhension plus fine des réalités contemporaines.

« Terrains du siècle » est un espace privilégié pour comprendre les transformations de notre siècle et nous offre ainsi les matériaux de réflexions sur le monde de demain.

Avec le soutien du



www.centrenationaldulivre.fr

© Éditions Karthala, 2013
(Première édition papier, 2011)
ISBN : 978-2-8111-3374-0

Fanny Pigeaud

Au Cameroun de Paul Biya

**Éditions Karthala
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

Introduction

Les Occidentaux connaissent en général très peu le Cameroun. Tout juste savent-ils qu'il est le pays d'origine de footballeurs talentueux comme Roger Milla ou Samuel Eto'o Fils, et que son équipe nationale des « Lions indomptables » participe régulièrement à la Coupe du monde de football. La plupart des Africains sont souvent tout aussi ignorants, même s'ils constatent que la réputation des ressortissants camerounais s'est considérablement dégradée au cours des dix dernières années, les faisant souvent passer pour des individus évoluant dans le registre de l'escroquerie. Cette méconnaissance s'explique par la quasi-absence du Cameroun sur la scène politique internationale mais aussi dans l'actualité : depuis de nombreuses années, le pays n'intéresse pas les journalistes étrangers.

Il occupe pourtant une position centrale dans le golfe de Guinée, paradis des compagnies pétrolières et minières. Avec un accès à la mer, des terres extrêmement fertiles dans des climats diversifiés, de grandes ressources naturelles et humaines, il est aussi l'un des États les mieux dotés du continent africain. Les grandes puissances européennes ne s'y sont d'ailleurs pas trompées : plusieurs d'entre elles l'ont fortement convoité, si bien qu'il a eu à subir trois colonisateurs différents avant d'être le seul territoire d'Afrique subsaharienne occupé par la France à connaître une guerre de libération, passée sous silence dans les manuels d'Histoire des écoliers français et camerounais.

Mais en dépit de ses richesses exceptionnelles, les performances économiques et sociales du Cameroun, qui compte 20 millions d'habitants, sont loin d'atteindre le niveau qu'on pourrait attendre de lui. En 2010, le taux de croissance du pays était seulement de 3,2 %, ce qui le plaçait à la traîne de sa région, dont il devrait pourtant être le moteur, à l'instar de ce qu'a longtemps été la Côte d'Ivoire pour l'Afrique de l'Ouest. Le président du Groupement inter-patronal du Cameroun (Gicam), la

principale organisation patronale, a relevé que les performances économiques du Cameroun se situaient en deçà de la moyenne mondiale (4,8 %), africaine (5 %) et sous-régionale (4 %) : « Notre pays est l'un des moins performants du monde et ses résultats sont en déphasage avec le potentiel que tout le monde lui reconnaît », a-t-il déploré. Quelques mois plus tôt, la Banque mondiale avait relevé que la croissance réalisée par le pays était « décevante » et qu'il était en retard pour l'atteinte de la plupart des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), notant notamment une « inégale distribution des ressources ». De plus, selon l'indice de perception du climat des affaires « Doing Business » de l'institution financière internationale, le Cameroun était classé au 168^e rang sur 183 pays en 2011. Il était aussi considéré comme l'un des États les moins compétitifs (111^e pays sur 133) par le Global Competitiveness Index du Work Economic Forum (WEF).

L'incapacité du Cameroun à relever le défi économique n'est pas due au hasard ou à une conjoncture internationale défavorable, même s'il a eu à subir des chocs externes importants. Elle est liée aux conditions désastreuses de son accession à l'indépendance et à la très faible qualité du leadership politique qui en a découlé. Cette dernière fait du Cameroun un cas particulier : il n'a connu que deux présidents depuis son indépendance, en 1960. Le premier, Ahmadou Ahidjo, est resté au pouvoir pendant 22 ans. Si, sous sa présidence, le pays a joui d'une très bonne santé économique, au point que certains ont parlé de « miracle camerounais », sa gestion autoritaire et patrimoniale, décrite par plusieurs auteurs, a planté une partie des germes de la situation actuelle, comme l'expliquait dans les années 1970 le politologue Jean-François Médard. C'est cependant la gouvernance du successeur d'Ahidjo, Paul Biya, arrivé au pouvoir en 1982, qui a mené le pays vers le bas de tous les classements économiques et sociaux. Tout en conservant et en accentuant les principaux traits du régime Ahidjo, Biya en a introduit d'autres : une grave tendance à l'incurie, à l'inertie et à la criminalisation. L'ensemble a abouti à un système largement improductif et paradoxal : depuis bientôt 30 ans, les Camerounais sont soumis à la toute puissance de leurs dirigeants qui font tout pour se maintenir au pouvoir sans pour autant gouverner.

Ce régime à la fois autoritaire et laxiste a peu à peu fait du Cameroun un drôle de pays. Beaucoup de ses ressortissants

vivant à l'étranger témoignent de la difficulté à faire comprendre son quotidien souvent surprenant. « Quand j'essaie d'expliquer à mes collègues ce qui se passe au Cameroun, j'ai toujours l'impression qu'on croit que je raconte des histoires, que je mens », confie un journaliste camerounais travaillant au siège régional d'une agence de presse internationale installée dans un autre État africain. Pourtant, le Cameroun est bien un pays où il peut se passer deux ans sans que le président de la République préside un conseil des ministres ; où le patron de la police peut faire emprisonner des innocents pour couvrir les coupables d'un meurtre ; où lorsqu'un citoyen téléphone en urgence à la police pour signaler l'agression d'une femme dont il vient d'être le témoin et donner la description des fautifs, il s'entend répondre : « Mais laissez la femme se plaindre elle-même ! De quoi vous mêlez-vous ? », avant de se faire raccrocher au nez ; où le chef de l'État paie en valises de cash le ravitaillement en kérosène de l'avion qui le transporte ; où l'on peut louer, pour une somme dérisoire, l'arme d'un policier ; où l'on met deux jours à retrouver la carcasse d'un Boeing 737-800 qui s'est écrasé, avec ses 114 occupants, trente secondes après son décollage ; où moins de trois mois avant une élection présidentielle, personne ne sait à quelle date le scrutin aura précisément lieu et aucune des deux grandes formations politiques, le parti présidentiel et le principal parti d'opposition, n'a de candidat déclaré...

Dans ce Cameroun, qui semble naviguer sans tête et sans but, les jeunes, soit la moitié de la population, ne parviennent plus à s'imaginer un avenir. Leur profond désarroi s'est exprimé en février 2008 : pendant quatre jours, des centaines d'entre eux ont occupé les rues de plusieurs villes pour protester contre leurs conditions de vie toujours plus difficiles et contre un projet de révision constitutionnelle visant à permettre à Biya d'être candidat à l'élection présidentielle de 2011. Affirmant que « Biya doit partir ! », ils ont bloqué la circulation, dressé des barrages de pneus enflammés, improvisé des marches, pillé des commerces, brûlé des véhicules, saccagé les locaux d'entreprises privées ainsi que des bâtiments publics. « Tuez-nous, nous n'avons pas peur de mourir : nous sommes déjà morts ! », disaient certains d'entre eux face aux forces de sécurité. Même Yaoundé, la capitale politique d'ordinaire acquise au pouvoir, a été prise dans la colère populaire : des jeunes sont arrivés jusqu'aux portes du palais présidentiel. Les autorités ont violem-

ment réagi : dès les premières heures du mouvement démarré à Douala, la capitale économique, elles ont fait tirer à balles réelles sur les manifestants. Selon un bilan officiel, 40 personnes ont été tuées, au moins 139 d'après des ONG. La contestation a pris fin avec le déploiement de chars de l'armée dans les rues de la capitale. Moins de deux mois plus tard, l'Assemblée nationale, dominée par le parti présidentiel, a adopté l'amendement à la Constitution supprimant la limitation du nombre de mandats présidentiels. Malgré leur extrême gravité, les troubles de 2008 sont en grande partie passés inaperçus à l'étranger, illustrant une nouvelle fois le peu d'intérêt suscité par le pays. Aucune chaîne de télévision occidentale, par exemple, ne s'est rendue sur place pour en rendre compte.

Cette enquête lève une partie du voile qui recouvre le Cameroun. En donnant la parole à de nombreux acteurs et en s'appuyant sur plusieurs années d'observation sur le terrain, elle décrit la réalité singulière que vivent les Camerounais et l'état de leur pays, après près de trente années passées sous la présidence de Paul Biya. Elle décrypte les rouages de son système de gouvernance et analyse les ressorts de l'exceptionnelle longévité au pouvoir du chef de l'État, parmi lesquels figurent une corruption record, la manipulation des identités ethniques, l'entretien des divisions au sein de l'élite dirigeante, le soutien de la France... Elle montre que le Cameroun est victime de la stratégie de maintien au pouvoir d'un homme cynique et guidé par la recherche de son seul profit, de la complicité de la communauté internationale qui, soucieuse de protéger ses intérêts, fait son jeu, et du renoncement des Camerounais à arracher leur liberté.

Cette synthèse des « années Biya » devrait aider les jeunes Camerounais à mieux connaître et à comprendre le cheminement de leur pays, dont la mémoire historique, même récente, est très peu entretenue, et ce alors qu'une époque est sur le point de s'achever. En effet, même si Biya, âgé de 78 ans en 2011, semble vouloir – il ne l'a pas encore officiellement dit – se présenter à l'élection présidentielle prévue en octobre 2011 et ainsi prolonger son long séjour à la tête de l'État, il n'est pas éternel : chaque jour rapproche le Cameroun du moment où le pouvoir changera de mains et où les Camerounais devront, s'ils veulent donner un avenir à leurs enfants, faire le bilan des décennies passées.

1

L'espoir nommé Biya

Pour comprendre à la fois la popularité de Paul Biya à son accession au pouvoir en 1982 et la nature de son régime, il faut s'attarder sur les décennies qui l'ont précédé et l'ont en grande partie façonné. Sans remonter à l'ère précoloniale qui n'a pas été exempte de violences, la période de protectorat allemand qui a duré trente ans, celle de la tutelle française (1914-1960) puis les vingt-deux années de présidence d'Ahmadou Ahidjo ont été marquées par une même caractéristique : une gestion autoritaire et brutale, qui a durablement marqué l'ensemble des Camerounais.

C'est en 1884 qu'a commencé la première phase d'occupation occidentale. Auparavant, les Camerounais avaient développé des relations commerciales avec les Européens, qui avaient découvert les côtes camerounaises à la fin du xv^e siècle¹. Pendant longtemps, les Anglais se sont ainsi alimenté en esclaves, puis en ivoire et en huile de palme chez les Duala, les habitants de l'estuaire du Wouri. Mais, à partir des années 1860, les firmes allemandes Woermann et Jantzen und Thormählen sont venues leur faire concurrence, avant de prendre définitivement le pas sur eux en 1884 : devançant le gouvernement anglais, la société Woermann a réussi à signer les 11 et 12 juillet des traités avec les chefs traditionnels duala, les rois Deido, Bell et Akwa. Le premier texte, qui faisait figure de pré-traité, assurait aux Camerou-

1. Les Portugais ont donné son nom au pays : constatant l'abondance des crevettes dans l'estuaire du Wouri, ils l'ont appelé « Rio dos Camaroes », la rivière des crevettes. Le nom a été déformé en « Cameroons » par les Anglais pour devenir « Kamerun » avec les Allemands et « Cameroun » avec les Français.

nais qu'ils garderaient le monopole sur le commerce et que les terres cultivées seraient inaliénables. Il précisait : les Camerounais « ne demandent ni protection, ni annexion aux Européens. » Le second traité cédait « les droits de souveraineté, de législation et d'administration » des rois signataires à l'entreprise privée allemande, avec d'importantes restrictions : il garantissait les droits des tiers, la validité des traités d'amitié et de commerce signés avec d'autres puissances étrangères, le droit des Camerounais et de leurs héritiers sur les terres cultivées et habitées, le droit de douane au profit des rois, le respect des coutumes camerounaises. En réalité, les accords de 1884 ont marqué le début d'une vaste campagne de colonisation, Woermann transférant dès le 13 juillet ses nouveaux droits au Kaiser allemand. Le 14 juillet, le drapeau allemand était hissé à Bell Town, Dido Town et Akwa Town par Gustav Nachtigal, l'envoyé de l'Empereur. Les Allemands ont ensuite rapidement élargi leur sphère d'influence : ils ont conclu des accords avec les autres chefs traditionnels de la région de Douala puis avec ceux de la côte, descendant ainsi jusqu'au sud de Campo, en passant par Kribi. Ils ont passé aussi entre 1884 et 1894 une série d'accords avec la Grande-Bretagne, qui avait colonisé le Nigeria voisin, pour établir la frontière occidentale du territoire sous leur contrôle, puis avec la France pour fixer sa limite méridionale. En 1895, le Kamerun ainsi délimité a vu le premier gouverneur allemand s'installer sur son sol. Pour ce dernier, l'objectif était d'exploiter les nombreuses ressources du pays au profit de l'Empire allemand.

Dans leur entreprise coloniale, les Allemands se sont montrés particulièrement cruels. S'ils ont réalisé de nombreuses infrastructures (routes, ponts, hôpitaux, chemin de fer), ils ont aussi procédé à des expropriations foncières. Usant sans parcimonie du fouet, ils ont également soumis les populations à la corvée du portage et d'une manière générale au travail forcé : ils capturaient leurs victimes pour les faire travailler dans des plantations de cacao ou de bananes avec des conditions extrêmement difficiles. En 1913, 50 à 75 % des travailleurs d'une plantation de Tiko (sud-ouest) étaient décédés en l'espace de six mois, selon un négociant allemand². À partir de 1903, les Allemands ont

2. Adalbert Owona, *La naissance du Cameroun, 1884-1914*, L'Harmattan, Paris, 1996.

obligé les habitants du sud du pays à payer un impôt de capita-
tion, dont le recouvrement était délégué contre rémunération aux
chefs traditionnels : les sommes collectées ont permis de financer
en grande partie l'administration coloniale. À cause de leurs
méthodes brutales, les colons ont rencontré dans toutes les régions
du pays de nombreuses résistances à leur expansion. Ils ont eu à
mener de véritables guerres dans certaines zones, notamment
contre les Bakweri au pied du mont Cameroun (sud-ouest) ou
contre le royaume du Mandara (nord). Ils ont aussi perpétré des
massacres. Les Duala, qui avaient été un temps leurs alliés, ont
fini par se retourner eux-mêmes contre eux. Le roi Rudolf Manga
Bell, descendant du roi Bell qui avait paraphé le traité de 1884,
s'est ainsi opposé à eux au début du xx^e siècle, à propos d'un pro-
jet d'expropriation foncière de l'administration coloniale : celle-ci
cherchait à récupérer les terrains du plateau Joss de Douala pour
s'y installer avec les colons européens qu'elles voulaient séparer
des populations locales, dans un régime de quasi-apartheid.
Manga Bell a été destitué, accusé de haute trahison puis pendu
le 8 août 1914 tout comme son secrétaire particulier, Adolph
Ngosso Din. Ce même 8 août 1914, les Allemands ont fait
fusiller à Ebolowa (sud) Martin Paul Samba, un ancien officier
de leur armée qui voulait les chasser du Cameroun. Plusieurs
autres figures de l'opposition à la pénétration germanique sont
restées dans les mémoires des Camerounais, comme Manimben
y Tombi, surnommé le « Lion noir banen » et tué en 1909, ou
Goni Waday, qui, à la tête d'un mouvement mahdiste, a tenté en
1907, avec une armée de plus d'un millier d'hommes, d'expulser
les Allemands de Garoua (nord).

Cette période de colonisation allemande s'est terminée avec
le déclenchement de la Première guerre mondiale : une expédi-
tion navale franco-britannique s'est emparée de Douala dès
septembre 1914. En janvier 1916, c'est la ville de Yaoundé qui
est tombée. Le Cameroun a alors été partagé en deux zones
d'occupation, les Britanniques contrôlant celle de l'Ouest et les
Français celle de l'Est. Une fois la guerre terminée et l'Alle-
magne vaincue, le traité de Versailles a entériné cette partition.
La Société des nations (SDN) l'a aussi confirmée : elle a placé
en 1922 l'ancien Kamerun allemand sous le régime du mandat,
en confiant aux deux puissantes occupantes la charge de l'admin-
istrer. Cependant, ces dernières ont géré le pays comme s'il
était l'une de leurs colonies. La Grande-Bretagne a ainsi intégré

la zone à sa charge dans sa colonie du Nigeria, tandis que la France a administré la sienne comme le Gabon ou le Congo voisins. Bien que les termes du mandat de la SDN l'aient interdit, Paris a même appliqué le Code de l'indigénat qui autorisait le recours au travail forcé. Les colons français ont par ailleurs veillé à limiter le nombre de personnes éduquées : les diplômés de l'école supérieure de Yaoundé étaient de 147 en 1930 et de 73 en 1933. « Il fallait proportionner les diplômes aux emplois. Des Noirs instruits et inoccupés sont le plus souvent d'insupportables fats ou des fauteurs de désordres »³. Comme les Allemands naguère, les occupants français ont accaparé des terres au détriment de paysans.

De plus en plus nombreux⁴, les colons français ont aussi profité de la Seconde Guerre mondiale pour obliger des milliers de Camerounais à travailler dans leurs plantations, prétextant « l'effort de guerre »⁵. Des planteurs camerounais ont même été contraints d'abandonner leurs propres exploitations pour œuvrer dans celles des Européens. Pendant cette période de guerre, les conditions de vie de beaucoup de Camerounais se sont dégradées. Les salaires maintenus extrêmement bas par les colons et la hausse des prix causée par la guerre ont eu pour conséquence une baisse importante du pouvoir d'achat : celui d'un travailleur agricole de Douala avait ainsi baissé de moitié en 1944 par rapport à son niveau de 1938⁶. Dans la région fertile du Mungo (ouest), les exploitants camerounais de banane étaient pour leur part désavantagés par rapport aux colons, ces derniers étant les seuls autorisés à exporter leurs produits⁷. Dans les villes, et en particulier à Douala, le nombre des habitants ne cessait de grossir, les nouveaux arrivants cherchant notamment à échapper au travail forcé. Inévitablement, des mouvements de contestation ont vu peu à peu le jour : les ouvriers de l'usine d'électricité, par exemple, ont observé des arrêts de travail en juillet 1944. En septembre 1944 les premières organisations syndicales ont pu être créées, le gouvernement de la France libre ayant suivi les

3. Joseph Wilbois, *Le Cameroun*, Payot, Paris, 1934.

4. Ils étaient 3 210 en 1944 puis 17 000 en 1956, selon Richard Joseph, *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Karthala, Paris, 1986.

5. Voir Richard Joseph, *op. cit.*

6. Voir Richard Joseph, *op. cit.*

7. Ils ont eu l'autorisation d'exporter à partir de 1946 mais avec l'obligation de respecter des quotas.

recommandations de la conférence de Brazzaville de janvier-février 1944 qui demandait plus de libertés et de droits politiques pour les Africains. Des communistes français et militants de la CGT ont soutenu et participé à la naissance de ces associations syndicales. Un instituteur français, Gaston Donnat, est ainsi devenu le premier secrétaire général de l'Union des syndicats confédérés du Cameroun (USCC). Mais pour les patrons-colons français, il n'était pas question d'assouplir les conditions de travail et d'améliorer les salaires. Pour défendre leurs intérêts, ils ont mis sur pied, en avril 1945, l'Association des colons du Cameroun (Ascocam). Puis, début de septembre 1945, ils ont réaffirmé, lors des « États généraux de la colonisation française » tenus à Douala, leur opposition aux idées progressistes de la Conférence de Brazzaville, évoquant une « politique de démagogie insensée »⁸. C'est dans ce climat de plus en plus tendu que les relations entre patrons et travailleurs se sont considérablement dégradées le 21 septembre 1945 : à l'occasion d'une grève lancée par les cheminots à Douala qui demandaient de meilleurs salaires, des troubles ont éclaté. Pendant ces événements confus, des colons, qui reprochaient par ailleurs à l'administration de soutenir les syndicalistes, ont pris des armes pour tirer sur les grévistes, faisant plusieurs morts.

En 1946, la nouvelle Organisation des Nations unies (ONU) a fait du Cameroun un territoire placé sous « tutelle », toujours confié aux administrations française et britannique⁹. Mais ce régime, qui donnait l'obligation à la France et à la Grande-Bretagne de préparer le Cameroun à une future indépendance, n'a pas changé grand-chose dans les faits. La France a continué à traiter le Cameroun comme s'il s'agissait de l'une de ses nombreuses colonies, l'intégrant même dans l'Union française.

8. Voir Richard Joseph, *op.cit.*

9. La Charte de ce régime de tutelle établie en 1945 vise à « favoriser le progrès politique, économique et social des populations des territoires sous tutelle ainsi que le développement de leur instruction ; favoriser également leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance, compte tenu des conditions particulières à chaque territoire et à ses populations, des aspirations librement exprimées des populations intéressées et des dispositions qui pourront être prévues dans chaque accord de tutelle ; encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion et développer le sentiment de l'interdépendance des peuples du monde. »

Même si le Code de l'indigénat a été abrogé en 1946, le sentiment d'injustice et le ressentiment contre les occupants n'ont par conséquent pas cessé de grandir. En 1947, une « Assemblée représentative du Cameroun » a été élue avec deux collègues différents : celui des Camerounais (24 sièges pour trois millions de personnes) et celui des colons (16 sièges pour 3000 personnes). Les années suivantes, les autorités coloniales ont cherché à étouffer les mouvements de revendication syndicale puis les partis politiques, qui s'insurgeaient contre leurs pratiques abusives et demandaient la fin de la tutelle française. Mais sans réussir à les contenir très longtemps : en mai 1955, la situation a de nouveau dégénéré. Pendant plusieurs jours, les forces de l'ordre, sous la direction de Roland Pré, haut-commissaire de la France au Cameroun, ont dispersé et réprimé violemment les manifestations et réunions de l'Union des populations du Cameroun (UPC). Né en 1948 dans le milieu syndical et soutenu par les milieux progressistes français, ce parti politique, qui a connu un succès fulgurant, notamment au sud et à l'ouest du pays, réclamait à la fois l'indépendance et la réunification du Cameroun. Pour obtenir gain de cause, il s'est adressé à plusieurs reprises à l'ONU, à qui il a envoyé des pétitions protestant contre la violation des termes de la tutelle par la France. Le chef de l'UPC, le très charismatique Ruben Um Nyobè, surnommé Mpodol (« celui qui porte la langue des siens », en langue bassa), s'est lui-même rendu à trois reprises entre 1952 et 1954, au siège de l'ONU, à New York. « Nyambè (Dieu) délégua Mpodol afin qu'il annonce au pays une nouvelle vie, la fin de l'esclavage et le début de la dignité pour ceux qui marchaient le dos courbé », dit une chanson rapportée par l'historien Achille Mbembe. Mais si les autorités françaises savaient qu'elles allaient devoir tôt ou tard envisager l'indépendance du Cameroun, elles ne souhaitaient pas que celle-ci soit gérée par l'UPC, jugée trop à gauche. Elles voulaient plutôt passer le relais à un régime qui leur serait acquis et continuerait à leur assurer un accès privilégié aux ressources naturelles du Cameroun, dont le potentiel minier, gazier et pétrolier semblait alors très prometteur. Pour écarter l'UPC, les autorités françaises ont donc utilisé deux stratégies : la cooptation et la répression. L'administration coloniale a cherché à diviser les nationalistes en incitant fortement certains de leurs responsables et membres à la rejoindre. Elle a réussi notamment à pousser le ngondo, une association de puissantes familles duala, et son équi-

valent chez les Bamiléké (peuples de l'Ouest), le kumszë, à se désolidariser de l'UPC, dont ils avaient été très proches. Sous la pression de l'administration coloniale et de son alliée, l'Église catholique¹⁰, le président de l'UPC Mathias Djoumessi, élu en avril 1950, a aussi très vite quitté le parti. Il a même pris la tête de l'Évolution sociale camerounaise (Esocam), un parti opposé à l'UPC. Contre son ralliement, Djoumessi a obtenu un traitement de faveur. Député, il est devenu plus tard ministre du tout premier gouvernement du Cameroun formé en 1957. À Douala, le roi Betote Akwa, un temps proche de l'UPC, s'en est également détourné pour rejoindre le camp de l'administration. Il a par la suite été lui aussi député puis ministre. Le processus a été le même pour Charles Assalé, l'un des fondateurs de l'UPC, qui a lâché le parti en 1950 pour s'allier à la puissance occupante, ce qui lui a permis d'être nommé Premier ministre à l'indépendance. Pour contrer l'UPC, les autorités coloniales ont aussi encouragé la création et soutenu des partis favorables à la présence française.

À partir de 1954 et de l'arrivée au Cameroun du gouverneur Roland Pré, la méthode répressive a pris le dessus. Les autorités ont harcelé les upécistes, emprisonnant certains, mutant ceux qui étaient fonctionnaires, dispersant les réunions ou meetings du parti, incendiant ses bureaux. Le 13 juillet 1955, elles ont fini par opter pour une solution radicale : elles ont interdit l'UPC, obligeant ses leaders à entrer dans la clandestinité ou à partir en exil. Acculés, ces derniers se sont alors résolus à répondre à la violence par la violence : ils ont pris le maquis dans le sud du pays, y installant une administration parallèle, et se sont lancés dans des actions de guérilla contre les occupants français via le Comité national d'organisation (CNO), une structure armée. En retour, les autorités coloniales ont imposé un régime de terreur. Sous la direction du haut-commissaire Pierre Messmer (1956-1958), elles ont traqué les upécistes, présentés comme des « terroristes », les ont infiltrés, arrêtés, torturés, déportés, assassinés, décapités. Des dizaines de villages ont été rasés, d'autres bombardés, leurs populations ont été déplacées, regroupées dans des camps pour couper les « maquisards » de leur soutien populaire. Dans le même temps, l'administration coloniale a usé de la pression et de la corruption pour pousser les Camerounais à

10. Djoumessi a été excommunié.

dénoncer les upécistes. « En prétendant inviter les gens à sortir de brousse, des villageois trouvés à leur domicile sont torturés, pillés, arbitrairement arrêtés et conduits aux camps de torture de Botmakak, Dibang, Matomb, Mba, Eséka, Pouma, Nkongé, Dnom, Nyanon, Ngambé où ils sont soumis aux sévices et aux travaux les plus dégradants. Ils peuvent être libérés après deux à quatre mois de séquestration, après remise de grosses sommes d'argent aux mercenaires, en plus de ce qui a été pillé. (...) Les gens ne font l'objet d'aucune poursuite judiciaire. Ils ont tout simplement été dénoncés par un quelconque mouchard comme « upécistes ». (...) Toutes ces exactions sont commises avec l'encouragement des autorités françaises qui ont le prétexte d'agir sous le couvert du « Gouvernement camerounais », a écrit Um Nyobè¹¹. Cette guerre « antisubversive » est passée quasiment inaperçue en France, où la presse était focalisée sur celle qui se déroulait alors en Algérie. Peu d'informations filtraient aussi du Cameroun, les opérations militaires étant menées par des professionnels, sans appelés du contingent. Officiellement, la France n'a d'ailleurs jamais été en guerre au Cameroun et le corps expéditionnaire y a été envoyé dans une semi-clandestinité. Le 13 septembre 1958 a marqué un tournant dans le combat de l'UPC : le refuge de Ruben Um Nyobè, près de son village natal de Boumnyebel, a été découvert par l'armée coloniale, qui l'a tué alors qu'il tentait de s'enfuir. Pour faire oublier le héros, les autorités coloniales l'ont enterré à la va-vite, sans rite funéraire, et ont recouvert son corps d'une dalle de béton. Um Nyobè éliminé, quelques-uns de ses lieutenants, dont son bras droit Théodore Mayi Matip, ont décidé d'abandonner le maquis. Certains ont même rejoint l'administration coloniale. Les autres ont choisi au contraire de poursuivre leur lutte, entraînant une répression toujours plus féroce.

Tout en faisant la guerre aux nationalistes, la France a organisé peu à peu sa succession à la tête du pays. Après l'adoption en 1956 de la loi-cadre française Defferre donnant un début d'autonomie aux colonies françaises, une Assemblée législative du Cameroun (Alcam) a été élue au suffrage universel. L'UPC, toujours interdite, n'a pas pu participer à ces élections. Arrivé en tête, le Bloc démocratique camerounais (BDC) a formé un gou-

11. Achille Mbembe, *Le problème national kamerunais : Ruben Um Nyobè*, L'Harmattan, Paris, 1984.

vernement local dont le Premier ministre, André-Marie Mbida, a été nommé par le haut-commissaire de la France au Cameroun. Mais parce qu'il ne faisait pas suffisamment le jeu des autorités françaises, Mbida a été écarté. La chute de son gouvernement a été provoquée par la démission collective des ministres foubé musulmans menés par Ahmadou Ahidjo, président de l'Union camerounaise (UC). C'est ce dernier qui est devenu en février 1958 le nouveau Premier ministre. Alors âgé de 34 ans, cet ancien commis des Postes et Télécommunications, originaire du Nord du pays, était depuis 1952 l'un des protégés du médecin et politicien français Louis-Paul Aujoulat, ancien député du Cameroun à l'Assemblée nationale française et plusieurs fois ministre sous la IV^e République. Largement soutenu par l'administration française, qui n'a pas hésité à user d'élections frauduleuses pour l'imposer, Ahidjo a obtenu, en octobre 1959, que l'Alcam décrète l'état d'urgence, avec pour prétexte la guerre contre l'UPC, et qu'elle lui donne en même temps les pleins pouvoirs. Il a ainsi pu négocier seul avec la France l'indépendance du pays, au grand regret de ceux, nombreux, qui souhaitaient une large concertation. Le Premier ministre était aidé pour cela par la résolution 1349 du 13 mars 1959 de l'Assemblée générale des Nations unies qui, sous la pression de la France, a écarté « toute idée de consultation générale et impartiale des Camerounais avant la proclamation de l'indépendance »¹². Fin décembre 1959, Ahidjo a signé les premiers « accords de coopération » avec la France, restés en partie secrets et donnant à cette dernière de nombreux avantages, notamment sur le plan économique.

C'est le 1^{er} janvier 1960 que la partie du Cameroun sous tutelle française a finalement obtenu l'indépendance. La suite des événements a été largement favorable à Ahidjo, qui a su manœuvrer pour s'imposer. En février 1960, un référendum

12. Cité par Fabien Éboussi Boulaga, *La démocratie de transit au Cameroun*, L'Harmattan, Paris, 1997. La France a ainsi évité le scénario du Togo, lui aussi sous mandat de l'ONU et partagé en deux zones, l'une administrée par la France et l'autre par la Grande-Bretagne. Le processus dans ce pays d'Afrique de l'Ouest a en effet tourné en faveur des nationalistes, menés par Sylvanus Olympio. Comme Um Nyobè, ce dernier s'était rendu dès 1947 au siège de l'ONU pour demander que la France et la Grande-Bretagne respectent les termes du mandat prévoyant l'accession des Togolais à plus d'autonomie et à un processus d'auto-détermination. Il avait obtenu que des élections législatives soient organisées en 1958 sous le contrôle de l'ONU et les avait remportées, mécontentant la France.

constitutionnel a d'abord consacré, selon son souhait, un régime présidentiel fort. Ensuite, les élections législatives qu'il a organisées le 10 avril 1960 ont donné sans surprise l'avantage à son parti, l'Union camerounaise : il a obtenu 51 des 100 sièges mis en jeu. Dans un dernier tour de passe-passe, Ahidjo s'est adjugé la présidence : il a pris une ordonnance fixant l'obligation pour être candidat à la présidence de la République d'avoir le soutien d'au moins un cinquième des parlementaires. Ce critère plaçait évidemment Ahidjo en position d'unique candidat possible. Grâce à cette tactique, il a donc été élu président de la République le 5 mai 1960, à l'âge de 36 ans. Ce sont ainsi les anti-indépendantistes qui ont paradoxalement eu à gérer l'indépendance et en ont profité : le parti fondé par Aujoulat, le Bloc démocratique camerounais (BDC, qu'André-Marie Mbida avait alors quitté), a été l'un des grands bénéficiaires des premiers postes gouvernementaux¹³. Logiquement, les 22 années suivantes ont été marquées par un climat de terreur généralisée : le nouveau régime n'ayant pas de légitimité populaire a dû s'imposer par la force.

Le régime Ahidjo : des années noires

Le début de la présidence d'Ahidjo a été marqué par la réunification partielle de l'ancien Kamerun allemand : le 1^{er} octobre 1961, la partie Sud du Cameroun britannique, le Southern Cameroons, a rejoint le Cameroun pour constituer la République fédérale du Cameroun, à l'issue d'un référendum d'autodétermination organisé par la Grande-Bretagne¹⁴. Mais c'est avec un pays déchiré que le Southern Cameroons a choisi de se fédérer : estimant l'indépendance tronquée, l'UPC alors dirigée par Félix Moumié avait décidé de continuer sa lutte de libération essentiellement dans l'ouest du pays, via sa branche armée, l'Armée nationale de libération du Kamerun (ANLK)¹⁵.

13. Voir Abel Eyinga, « La France et nous », *La Nouvelle Expression*, 11 mai 2010.

14. Le Northern Cameroons a lui choisi plutôt d'intégrer le Nigeria.

15. Des upécistes ont cependant continué à se battre en Sanaga maritime, le pays bassa, et un front a été ouvert à l'Est du Cameroun.

Pour contrer l'UPC, Ahidjo a annulé le 8 mai 1960 le décret de 1955 interdisant l'UPC et a promis l'amnistie aux upécistes qui remettraient leurs armes. Théodore Mayi-Matip, ancien compagnon d'Um Nyobè, est ainsi devenu le chef d'une UPC dite « légale », en opposition à celle de Moumié¹⁶. Parallèlement à cette stratégie de neutralisation pacifique, Ahidjo a mené une intense répression contre l'ANLK avec l'aide de l'armée française, restée dans le pays jusqu'en 1964 pour former son homologue camerounaise. Maurice Delaunay et Maurice Robert, deux proches du secrétaire général de l'Élysée en charge des affaires africaines et malgaches, Jacques Foccart, ont supervisé avec le redoutable chef des services secrets camerounais, Jean Fochivé, la liquidation des maquis upécistes. Ils ont appliqué les méthodes déjà utilisées avant l'indépendance : camps d'internement, tortures, restriction dans les déplacements, bombardements. Diabolisant les nationalistes, ils ont mis sur pied des milices qui ont commis des exactions attribuées à l'UPC, créant la confusion dans l'esprit des Camerounais. Plusieurs événements tragiques ont marqué les mémoires : l'incendie, aux circonstances troubles, qui a ravagé le 24 avril 1960 le quartier Congo à Douala, fief de Noé Tankeu, chef de l'ANLK pour la région de Douala. Attribué par certains aux forces de sécurité, il a fait officiellement 19 morts et 5000 sans abri. Deux ans plus tard, en février 1962, ce sont 25 prisonniers politiques, militants et sympathisants de l'UPC, qui sont décédés pendant leur transfert de Douala à Yaoundé : enfermés dans un wagon métallique d'un train de marchandises sans ouverture, ils ont été retrouvés morts asphyxiés à leur arrivée à Yaoundé. L'hebdomadaire catholique *L'Effort camerounais* a été saisi et interdit pour avoir publié un article sur ce « train de la mort ». Son directeur, le prêtre français Pierre Fertin, a été aussitôt expulsé du Cameroun. Le pouvoir a aussi éliminé les leaders de l'UPC les uns après les autres. Le 3 novembre 1960, Félix Moumié est mort à Genève, empoisonné à la demande d'Ahidjo par un agent des services secrets français. En 1966, c'est l'économiste Castor Osendé Afana qui a été tué et décapité dans le maquis ouvert par l'UPC à l'est du Cameroun. Fin 1970, Ernest Ouandié, dernier chef de l'UPC, a

16. Mayi-Matip est par la suite devenu un membre important du parti unique créé en 1966 et a été vice-président de l'Assemblée nationale entre 1973 et 1988.

été capturé dans le maquis de l'ouest. Après une parodie de procès auquel ses avocats français, M^e Jacques de Felice et Jacques Vergès, n'ont pas eu l'autorisation de se rendre, il a été fusillé en janvier 1971 sur la place publique de sa ville natale, Bafoussam. Les habitants de la ville, y compris les écoliers, ont eu l'obligation d'assister à son exécution. Sa mort a marqué la fin officielle de la guerre contre l'UPC. Elle n'a cependant pas mis un terme au climat de terreur, qui avait largement dépassé le cadre de la lutte contre l'UPC : en 1966, aux environs de Tombel (sud-ouest), des milices bakossi, armées par les autorités locales, ont attaqué des Bamiléké installés dans la région, leur reprochant d'accaparer les terres. Selon un bilan officiel, 236 personnes ont été tuées et 1 000 autres blessées. En 1979, dans le village Dollé (nord), au moins 200 personnes ont été massacrées par les forces de sécurité parce qu'elles revendiquaient la création d'une école¹⁷.

Ahidjo n'a pas seulement employé les armes pour s'affirmer à la tête de l'État. Il a aussi fait de la fraude électorale une constante : le jour du scrutin des élections législatives fédérales d'avril 1964, le préfet du Nyong-et-Sô a annoncé à 14 heures que 106 % de la population avaient voté pour l'UNC¹⁸. Ahidjo a également imposé une législation d'exception : l'état d'urgence entré en vigueur en 1959 n'a été levé qu'en 1970. Il a permis de donner une large impunité aux services de renseignement, qui tournaient à plein régime, et aux forces de sécurité. Une ordonnance (n° 62/OF/18) portant répression de la « subversion », prise le 12 mars 1962, a eu des effets considérables, installant une chape de plomb sur toute la vie publique et politique : selon ce texte était subversif « quiconque » ayant « émis ou propagé des bruits, nouvelles, rumeurs ou nouvelles exactes, lorsque ces bruits, nouvelles, rumeurs ou commentaires sont susceptibles de nuire aux autorités publiques ». Cette définition imprécise a donné lieu à de nombreux abus et a permis d'étouffer toute tentative de contestation. En vertu de ce texte, de nombreux Camerounais ont été arrêtés, torturés et détenus de longues

17. Voir Antoine Socpa, « Le problème Arabes Choa – Kotoko au Cameroun : Essai d'analyse rétrospective à partir des affrontements de janvier 1992 », *The African Anthropologist*, Yaoundé, 2002.

18. Voir Jean-François Bayart, « L'Union nationale camerounaise », *Revue française de science politique*, n° 20, Paris, 1970.

années, sans jugement, dans les conditions terribles des prisons, quasi-camps de concentration, de Yoko (centre), Mantoum (ouest), Tcholiré (nord) ou dans les locaux de la Brigade mixte mobile (BMM) de Yaoundé. Parmi les victimes de cette ordonnance : quatre députés, dont l'ancien Premier ministre André-Marie Mbida, l'ex-ministre des Affaires étrangères et président du Parti socialiste camerounais René Guy Okala, Théodore Mayi Matip alors président du groupe des parlementaires de l'UPC légale, emprisonnés en juin 1962. Jugés subversifs, ils ont écopé de deux ans et demi de prison, à cause d'une lettre ouverte critiquant l'idée d'un « parti national » émise par Ahidjo. Pour s'être porté candidat à la présidence de la République, l'historien Abel Eyinga a été également condamné par contumace pour subversion à cinq ans de prison en 1970. Celui qui osait prononcer en public le nom d'Um Nyobè était aussi sévèrement sanctionné. En 1976, plusieurs centaines de personnes, dont des étudiants, ont été arrêtées après la distribution sous forme de tracts d'un « Manifeste national pour l'introduction de la démocratie », critique envers le régime. Certains d'entre eux ont été maintenus en détention jusqu'au début des années 1980, sans procès. De nombreux ouvrages, dont ceux de l'écrivain Mongo Beti en exil en France, ont également été interdits parce que jugés subversifs¹⁹. La justice militaire a été mise à contribution : à partir de 1972, elle a été chargée de traiter les affaires de subversion et tous les crimes commis avec l'utilisation d'une arme. Pour les citoyens, les voies de recours étaient quasi nulles : les décisions du tribunal militaire sur des affaires de subversion et d'atteinte à la sûreté de l'État ne pouvaient pas faire l'objet d'une procédure en appel.

La loi du 21 décembre 1966 sur la presse a participé à la répression : toutes les publications devaient être soumises avant impression aux autorités administratives, qui au besoin les censuraient ou les suspendaient. Les journalistes eux-mêmes pouvaient être poursuivis : Célestin Lingo, directeur de *L'Essor des jeunes*²⁰, a passé cinq ans sans jugement au camp de Mantoum entre 1970 et 1975. Alors qu'il existait en 1960 près de 80 publi-

19. Son livre « Main basse sur le Cameroun », publié par Maspero en 1972, a aussi été interdit en France.

20. Il s'agissait d'un journal lancé par Mgr Albert Ndongmo, arrêté en 1971, accusé de soutenir l'UPC et jugé en même temps qu'Ernest Ouandié.

cations, il n'en restait plus que dix en 1968, dont neuf pro-gouvernementales, la dixième étant *L'Effort camerounais* édité par l'Église catholique²¹. Pour échapper aux poursuites, beaucoup d'intellectuels et d'opposants, comme l'écrivain Mongo Beti, l'historien Abel Eyinga ou l'upéciste Ndeh Ntumazah, ont choisi de partir ou de rester en exil à l'étranger. Mais même à l'extérieur de leur pays, certains d'entre eux étaient surveillés par des membres des services secrets camerounais et savaient qu'ils risquaient d'être arrêtés s'ils rentraient au Cameroun, comme cela a été le cas pour Jean-Jacques Ékindi : cet étudiant en France, où il était vice-président de l'Union nationale des étudiants kamerounais (Unek), proche de l'UPC, a été interpellé en 1970 lors d'un séjour au Cameroun. Il a été jugé par un tribunal militaire et condamné à trois ans de prison avec sursis en raison de ses idées politiques. La répression du régime Ahidjo a de manière générale entretenu un climat permanent de peur, de suspicion et de délation. Elle a installé durablement au sein de la société camerounaise un tabou sur toute la mémoire upéciste : de peur de représailles, de nombreux Camerounais n'ont plus évoqué les années de combat des indépendantistes. Elle a aussi supprimé toute possibilité pour l'opposition de s'exprimer et même d'exister. Depuis la mort de Ouandié, en 1970, « aucun groupe d'opposition, à l'intérieur ou à l'extérieur, ne peut honnêtement se vanter d'exercer une quelconque emprise sur les masses », constatait Mongo Beti en 1982²².

Ahidjo a pris progressivement le contrôle de toute la vie politique. Il s'est au fil des années constitué une large clientèle pour asseoir son autorité. Le pouvoir de nomination fourni par la Constitution, selon laquelle le président « nomme aux emplois civils et militaires », lui a été très utile. Grâce à cet outil, il a pu peu à peu s'allier les élites politiques, administratives et économiques contre des postes au gouvernement, dans la haute administration ou contre des avantages économiques. Le président choisissait ses clients notamment en fonction de leur origine : il faisait en sorte que les différentes composantes du pays soient représentées à travers eux dans l'appareil d'État. Cette stratégie lui permettait de donner à chaque région l'impression de parti-

21. Voir Fabien Éboussi Boulaga, *op.cit.*

22. Mongo Beti, « Cameroun : le Pinochet noir première victime du national-tiers-mondisme », *Peuples Noirs Peuples Africains*, n° 30, Paris, 1982.

ciper à la politique du gouvernement et au partage des ressources nationales, tout en exerçant un contrôle serré du territoire par le biais de ces élites cooptées.

Pour neutraliser les opposants potentiels, Ahidjo les a faits aussi entrer dans l'administration ou au gouvernement, comme naguère l'avait fait le pouvoir colonial français. Dès 1958, il avait nommé ministres Charles Assalé (Finances) et Gaston Behlé (Travail et Sécurité sociale), du Mouvement d'action nationale camerounaise (MANC), parce qu'ils l'avaient aidé à conquérir le poste de Premier ministre. En septembre 1966, mettant en avant la nécessité de bâtir « l'unité nationale », il est allé plus loin dans son entreprise de domination : il a imposé, au mépris de la Constitution, un régime de parti unique avec la création de l'Union nationale camerounaise (UNC) qui a absorbé tous les partis. L'adhésion à l'UNC et la participation à ses manifestations sont devenues implicitement obligatoires pour l'ensemble des citoyens et plus particulièrement pour les fonctionnaires, sous peine de sanctions. Un décret a même fait du 1^{er} septembre un jour férié pour marquer la « journée de la naissance du grand parti national »²³.

Le président a aussi veillé à éloigner du pouvoir tous ceux qui pouvaient lui faire de l'ombre, et plus particulièrement ceux qui avaient une base politique²⁴. L'ex-Premier ministre du Cameroun oriental (mai 1960-octobre 1961) puis de l'État fédéré (1961-1965) Charles Assalé, autrefois « baron » le plus puissant du sud du pays, a ainsi été peu à peu écarté du cœur du régime. Comme lui, tous ceux qui avaient une certaine envergure « n'ont pu garder leurs ressources locales que s'ils les plaçaient inconditionnellement au service » du président Ahidjo, qui cherchait dans le même temps à les affaiblir²⁵. Conséquence : en 1970,

23. Luc Sindjoun, « Le président de la République au Cameroun (1982-1996) », Travaux et documents, n° 50, Centre d'étude d'Afrique noire, Talence, 1996.

24. L'article 13 de la Constitution de 1972 a été l'un des arguments utilisés pour affaiblir un certain nombre d'hommes politiques : selon cet article, les « fonctions de membre du gouvernement et assimilés sont incompatibles avec l'exercice de tout mandat parlementaire, la présidence d'un exécutif ou d'une assemblée d'une collectivité territoriale décentralisée, toute fonction de représentation professionnelle ».

25. Voir Jean-François Bayart, *L'État au Cameroun*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1985.

seuls quatre ministres étaient d'origine parlementaire²⁶. Sous Ahidjo, devenu la « source de tout pouvoir », est de cette façon née une génération de politiciens « par décret », ne disposant d'aucune légitimité populaire et dépendant seulement du président. Dans ce dispositif hyper-centralisé, le Premier ministre n'était plus qu'un figurant, tout comme ses ministres dont plusieurs dépendaient d'ailleurs directement de la présidence. Quant à l'Assemblée nationale, elle était devenue une simple « chambre d'enregistrement »²⁷. En 1972, Ahidjo a mis fin, après un référendum, au système fédéral, adopté en 1961 lors de la réunification avec le Southern Cameroons. La « République unie du Cameroun » qui en a résulté lui a permis de renforcer un peu plus son pouvoir, l'élite politique du Cameroun anglophone se retrouvant désormais elle aussi noyée au sein du parti unique. Le « projet hégémonique » d'Ahidjo a rapidement dépassé le cadre politique : au début des années 1970, il a instauré le syndicalisme unique avec la création de l'Union nationale des travailleurs du Cameroun (UNTC), dont les statuts prévoyaient une collaboration étroite « avec le gouvernement dans le cadre des options arrêtées par le Parti pour atteindre les objectifs nationaux de développement économique et social ». Malgré ces mesures visant à étouffer toute contestation, le régime Ahidjo a été confronté à des grèves, lancées en dehors du cadre syndical officiel, à l'usine Alucam d'Édea, à celle de la Cicam à Garoua, chez les dockers, les transporteurs, les cheminots et chez les universitaires au milieu des années 1970. En mai 1976, ces mouvements de grève ont même quasiment bloqué l'activité économique de Douala pendant une semaine.

Le dirigisme d'Ahidjo n'a pas eu que des conséquences néfastes sur la vie politique, il a aussi permis de bâtir en partie le pays. Après avoir écrasé l'UPC, au début des années 1970, le président s'est en effet concentré sur le développement économique. Prônant un « développement autocentré » valorisant les ressources locales et ne faisant que peu appel à des capitaux étrangers, il a mis en œuvre un « libéralisme planifié » avec la conception de plans quinquennaux de développement. L'accent a été mis sur la construction d'infrastructures : écoles, routes, voies de chemin de fer, hôpitaux. En 1971, le Cameroun a aussi

26. Voir Luc Sindjoun, *op.cit.*

27. Voir Jean-François Bayart, *op.cit.*

choisi de quitter le capital d'Air Afrique pour lancer sa propre compagnie aérienne, la Cameroon Airlines (Camair). Les autorités ont appuyé le secteur agricole, en lançant en 1973 une « révolution verte ». Des projets de « colonisation agricole » ont été mis en œuvre : « l'opération Yabassi-Bafang » a installé 4 500 colons dans des villages pionniers, avec 20 000 hectares de terres à défricher et à cultiver. De grosses entreprises publiques agro-industrielles ont été créées, dont la Socucam (sucre), la Semry (riz), la Socapalm (palmiers à huile), Hévécam (caoutchouc), la Sodéblé (blé) ou la Sodécoton qui supervisait la production de coton dans le nord du pays. Les cultures du café et du cacao étaient aussi soutenues par l'État : en 1976, l'Office national de commercialisation des produits de base (ONCPB) a été créé pour assurer aux producteurs une compensation entre les prix d'achat et de vente à l'exportation, pour organiser et contrôler la commercialisation du coton, du cacao et du café. Avec succès : au début des années 1980, le Cameroun était le 4^e producteur mondial de cacao, derrière la Côte d'Ivoire. Devenu auto-suffisant sur le plan alimentaire, le pays est aussi devenu exportateur net de produits alimentaires au profit d'autres États d'Afrique centrale.

En 1977, le Cameroun a connu un important changement : il est devenu officiellement producteur de pétrole. Exploité par la compagnie française ELF-Serepca et par Pecten, filiale américaine du groupe Shell, l'or noir est immédiatement devenu le moteur de l'économie : de 50 000 tonnes en 1977, la production pétrolière est passée à 6 millions de tonnes en 1982, représentant environ 60 % des exportations nationales. En 1981, l'État a construit à Limbé (sud-ouest) une raffinerie, la Société nationale de raffinage (Sonara). Boosté par le pétrole et la production agricole, le taux de croissance, en moyenne de 4 % entre 1965 et 1977, a atteint 13 % par an jusqu'en 1981. Classé dans la catégorie des pays à revenus intermédiaires par la Banque mondiale, le Cameroun était alors l'un des États du continent africain qui se portaient le mieux. Les fonctionnaires, notamment, bénéficiaient de très bons salaires et de nombreux avantages. Ce n'était cependant pas suffisant pour faire oublier aux Camerounais la terreur que leur inspirait Ahidjo : en 1980, Amnesty International estimait qu'il y avait plus de 200 prisonniers politiques, dont certains incarcérés depuis près de 20 ans, « sans le moindre chef d'inculpation », sans « procédure judiciaire » et « sans la moindre

possibilité de recours ». « L'envergure des violations des droits de l'homme au Cameroun demeure très préoccupante », disait l'ONG, dénonçant des brimades infligées par les geôliers et des pratiques de « torture à l'électrochoc pendant les interrogatoires ».

Le choix de Biya

Réélu en 1975 puis en 1980, Ahidjo a créé la stupeur en annonçant le soir du 4 novembre 1982 sa démission de la présidence²⁸. « Camerounaises, Camerounais, mes chers compatriotes, j'ai décidé de démissionner de mes fonctions de président de la République. Cette décision prendra effet le samedi 6 novembre à 10h », a-t-il déclaré dans un discours diffusé par Radio Cameroun. Les raisons de son départ sont restées obscures : Ahidjo, alors âgé de 58 ans, n'a fait aucune déclaration officielle pour expliquer son choix. Plusieurs rumeurs ont par conséquent circulé, la plupart évoquant une intervention de la France, en raison du contrôle étroit qu'elle continuait d'exercer sur la politique et l'économie du Cameroun. La première de ces rumeurs évoquait « un coup d'État médical » : le nouveau pouvoir socialiste de François Mitterrand aurait poussé Ahidjo à quitter la présidence en lui faisant croire par l'intermédiaire d'un médecin complice qu'il était gravement malade. Une autre hypothèse mettait directement en cause le chef de l'État français : ce dernier n'aurait pas pardonné à Ahidjo de l'avoir empêché de venir plaider au Cameroun en 1962 pour son ami André-Marie Mbida, alors accusé de subversion, et aurait fait pression pour le pousser à partir. « Il y a tout lieu de croire que le petit derviche a purement et simplement été destitué par les nationaux-tiers-mondistes au pouvoir à Paris depuis le 10 mai 1981 » qui ont voulu « se débarrasser d'un personnage peu présentable », commentait pour sa part Mongo Beti, estimant qu'Ahidjo était, « de loin », le président des anciennes colonies françaises « le plus dépendant » de

28. Beaucoup de Camerounais n'ont pas cru possible qu'Ahidjo quitte aussi facilement le pouvoir, s'attendant dans les jours qui ont suivi à ce qu'éclatent des troubles.